

Energie



Le mât de 135 m érigé au Chalet-à-Gobet sert de gabarit visuel au projet. Il complétera les études de vent à cet endroit.

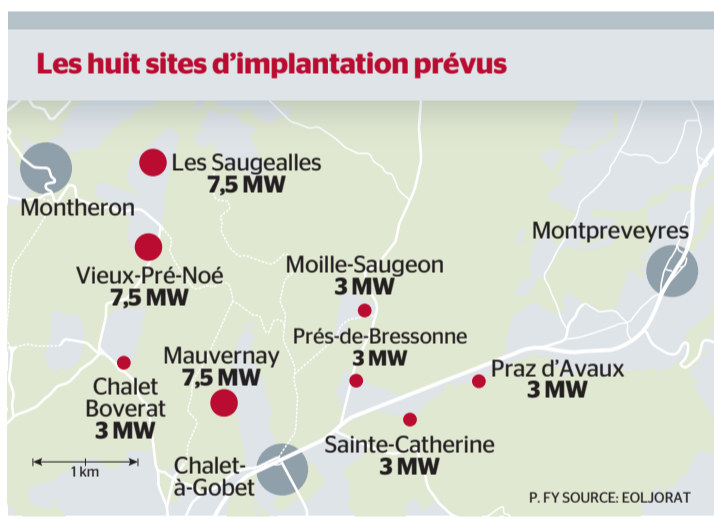
L'impact d'EolJorat sur le paysage «picote» les élus

Les huit éoliennes lausannoises peuvent aller de l'avant. Deux d'entre elles sont critiquées

Alain Détraz

Huit éoliennes pourront être implantées sur le sol lausannois, au nord de la ville. Les élus ont suivi mardi soir le projet de la Municipalité baptisé «EolJorat Sud». Celui-ci prévoit que ces machines hautes de près de 200 m assureront une production électrique de 80 gigawattheures par an, soit la consommation de quelque 22 000 ménages. Le tout pour un investissement de quelque 100 millions de francs. Si, dans l'ensemble, le projet convainc les politiciens, plusieurs partis ont émis des réserves concernant deux des turbines les plus importantes en raison de leur impact. Des grincements de dents qui sont toutefois restés sans effet sur le résultat final.

Il aura fallu plus de deux heures de discussion au Conseil communal de Lausanne pour adopter la légalisation au sol de ces huit turbines à vent. Un petit mara-



thon à la hauteur des travaux d'étude entrepris par la commission du Conseil, qui s'est rendue jusqu'à Tramelan pour une visite de son parc éolien.

La perspective de produire une énergie renouvelable à proximité de la ville séduit une large majorité des élus. Mais plusieurs ont exprimé des réserves concernant deux des huit éoliennes prévues. A commencer par l'éolienne des Saugealles, qui voisine le site de l'abbaye cistercienne de Montheron. «C'est celle qui suscite le plus de frictions avec les communes voisines», note le PLR Pierre-Antoine Hildbrand. Cugy s'y est

opposée en regrettant l'atteinte à ce voisinage protégé depuis le XIIe siècle. L'autre éolienne critiquée se situera au Chalet-à-Gobet, dans la plaine de Mauverney. Là, c'est le lieu de détente des Lausannois qu'entendaient protéger les élus du PLR, qui ont proposé de renoncer à ces deux machines.

Même la Verte Natacha Litzistorf se dit «picotée» par l'une et carrément «irritée» par l'autre. Mais les éoliennes se démontent facilement, au cas où la chose se révélerait insupportable, estime l'élu. Et de nombreuses mesures compensatoires sont prévues pour en atténuer les atteintes,

comme l'enterrement des lignes électriques.

Mais les deux éoliennes critiquées font partie des trois machines les plus productives du parc envisagé. «Il faudrait de très bonnes raisons pour y renoncer», commente le municipal Vert Jean-Yves Pidoux, en charges des Services industriels.

Refus de l'UDC

Au vote, à bulletins secrets, la proposition de supprimer ces deux éoliennes n'a réuni que 30 voix. La majorité de gauche s'est montrée solidaire. Tout à droite de l'échiquier politique, l'UDC a refusé le projet en critiquant un coût de production élevé, avec une efficacité moindre que l'hydraulique ou le nucléaire.

Plus de 80 oppositions ont été formulées à ce projet. Elles ont toutes été levées par les élus lausannois. Tous s'attendent à des recours devant la justice, jusqu'au niveau fédéral. Reste que le parc s'inscrit dans la volonté cantonale de développer ce type de production d'électricité. «Pendant le temps des recours, nous continuerons de travailler et la technologie, qui évolue sans cesse, nous permettra de faire un choix du modèle d'éolienne le plus performant tout en réduisant les nuisances», indique Jean-Yves Pidoux.

Un site pour faire germer la nature en ville

La Ville de Lausanne lance une plate-forme Web pour centraliser et dynamiser les initiatives vertes

Le portail est virtuel mais doit déboucher sur un jardin bien réel. Décidée à voir fleurir les initiatives en faveur de la nature, la Ville de Lausanne se donne les moyens de réunir un maximum de mains vertes. En guise de terreau, elle vient de lancer une plate-forme collaborative au service de la population et des associations.

«Le but est de créer une vraie synergie et de promouvoir plus fort et plus efficacement», explique Florence Germond, directrice des Finances et du Patrimoine vert de la Ville de Lausanne. Mis en ligne hier, le nouveau portail propose des conseils pratiques, une foire aux questions ou encore un espace collaboratif à destination des associations. Les quatorze structures déjà engagées pourront ainsi échanger et mener à bien des actions communes. «C'est une manière de se réapproprier la ville, de montrer qu'on peut s'en occuper», défend Anne-Françoise Decollogny, présidente du Collectif Vinet-Beaulieu, déjà impliquée

dans plusieurs projets. Les bacs de la rue Saint-Roch, transformés en minipotager par l'association, ont d'ailleurs été les premiers à recevoir le sigle «nature en ville», censé valoriser ce type d'opérations.

«Le but est de créer une vraie synergie»

Florence Germond
Municipale en charge des Finances et du Patrimoine vert de la Ville de Lausanne

La nouvelle plate-forme vise également à impliquer davantage la population. «Un espace dédié au volontariat a été mis en place pour permettre à chacun de collaborer à des actions mises en place par la Ville et les associations, poursuit Florence Germond. Nous voulons faire appel à eux de manière plus systématique, c'est un procédé qui existe déjà pour les manifestations sportives et il fonctionne très bien.» Finalement, une carte interactive recense et situe toutes les «actions nature» lancées sur le territoire. Un bouquet que chacun est désormais invité à garnir. **R.H.**

www.lausanne.ch/nature-et-vous



Les bacs de la rue Saint-Roch siglés «nature en ville». ODILE MEYLAN

Débat «surréaliste» sur les objets trouvés

Le projet d'externalisation de ce service actuellement géré par la police et qui pourrait être confié à Caritas suscite des questions de probité et de finances publiques

Débat «un peu surréaliste», mardi soir au Conseil communal de Lausanne, comme l'a dit le Vert Laurent Rebeaud, avec «le PLR qui défend une prestation publique et la gauche qui se donne la peine de faire le contraire».

Au cœur de la discussion, les changements qui pourraient bientôt toucher le bureau des objets trouvés de la Riponne («24 heures» du 28 août). La Ville planche actuellement sur une refonte de ce service à la population, qui pourrait être transféré à Caritas. Des jeunes du programme FORJAD, formation des jeunes adultes en difficulté, pourraient bénéficier de cette mesure de réinsertion. Ou encore des personnes à l'AI.

Guy Gaudard (PLR) a déposé une interpellation urgente qui pose une série de questions sur ce projet. Il s'inquiète notamment de la probité des personnes qui pourraient travailler aux objets trouvés. Grégoire Junod, municipal en charge du dossier, a répondu: ces personnes ne sont «ni plus ni moins» honnêtes que n'importe qui d'autre.

Il a aussi été expliqué que ce nouveau personnel serait encadré par un maître socioprofes-

sionnel, qui sera lui-même formé par le responsable actuel.

L'élu PLR s'est aussi inquiété de l'accès éventuel aux fichiers policiers. Il a été rejoint dans son raisonnement par Fabrice Moscheni (UDC). Idée balayée: les nouveaux responsables du bureau des objets trouvés n'y toucheront pas. «En posant la question de la probité de ces gens, vous leur jetez justement l'opprobre», a souligné le socialiste Denis Corboz (PS).

Une réflexion soutenue par le membre de La Gauche Alain Hubler. Qui s'est aussi dit «agréablement surpris et déstabilisé» par cette initiative qui résulte, dit-il, d'un «effet Maillard-Junod qui fonctionne très bien dans pas mal de domaines». Une «sorte de privatisation qui va dans le bon sens». Ou un «parfait exemple» de partenariat entre associations et privé, a observé, pour sa part, Benoît Gaillard (PS).

C'est aussi l'économie que réalisera la Ville qui a suscité les questions. «Environ 125 000 francs par année», selon Grégoire Junod. «Des bouts de chandelle», a rétorqué Guy Gaudard. Alors que, c'est Françoise Longchamp (PLR) qui l'a rappelé, les «économies intelligentes» du PLR sont souvent retoquées par la gauche. Une résolution a été refusée dans la foulée, qui demandait à la Municipalité de définir «précisément les tâches qui ne peuvent pas être externalisées avant d'étudier, cas échéant, plusieurs variantes, dont le maintien de la situation actuelle». **CI.M.**

PUBLICITÉ

GALLAND & CIE
RÉGIE IMMOBILIÈRE

Pour bien vendre votre bien, contactez-nous!

021 310 25 15 | ventes@regiegalland.ch
www.regiegalland.ch
Nos courtiers sont certifiés usp

Lausanne

Elle sort une arme factice lors d'un contrôle routier

Lundi, en fin de matinée, un contrôle à la rue Centrale a fini en arrestation musclée, a indiqué hier la police dans un communiqué. Suite à plusieurs infractions à la circulation, un chauffeur de taxi avait été arrêté. Sa passagère - en fait sa fille, âgée d'une trentaine d'années - a alors insulté et menacé les agents. Puis elle a sorti de son sac un pistolet, heureusement factice. Les policiers ont fini par la neutraliser. Selon l'enquête, le chauffeur n'est plus en possession du permis de taxi et sa fille était fortement alcoolisée. **M.O.**

Il a dit

«Il est devenu urgent de raccourcir le délai d'attente pour les familles pressées d'obtenir une place en crèche»

Daniel Margot
Municipal à Pully, dans le Journal communal

Prilly

L'Ouest lausannois cherche sa star

L'Ouest lausannois a un incroyable chanteur, c'est le nom d'un radio-crochet qui tiendra sa demi-finale en public ce soir, dès 19 h, à l'aula du Collège de l'Union, à Prilly. Diffusé en direct par la webradio Check Hits, le concours doit couronner le meilleur chanteur de la région après des sélections qui ont duré tout l'été, attirant une cinquantaine d'aspirants à la gloire. La demi-finale désignera cinq finalistes parmi dix candidats qui se produiront sur scène lors de l'événement. La finale sacrera le gagnant samedi soir, même lieu, même heure. **C.B.A.**